

Questions au Feuilleton

wan. Il y en a également de Thompson, Lynn Lake, Swan River, Waterhen, Meadow Portage, Creighton, en Saskatchewan, Veregin, en Saskatchewan, Pelly, en Saskatchewan; Moose Lake, Cormorant, Pukatawagan, Grand Rapids, Dauphin, Garland et Winnipeg. Je n'ai pas de signatures de Bornéo.

Les gens de tous ces endroits, qui ont signé la pétition, demandent à l'État fédéral de développer le potentiel évident du seul port maritime intérieur du Canada. Ils demandent à la Chambre des communes de donner instructions au ministre chargé de la Commission du blé de faire en sorte qu'à tout le moins 3 p. 100 des exportations annuelles de grains du Canada passent par le port de Churchill, et que le gouvernement lance une action énergique en faveur de l'acheminement par ce port maritime important d'exportations autres que les grains.

ON DEMANDE LA RÉVISION DE LA LOI SUR
L'EXTRADITION

M. Chuck Cook (Vancouver-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition certifiée par le greffier, conformément à l'article 36 du Règlement. Les 1 150 pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de réviser la Loi sur l'extradition pour permettre au ministre de la Justice d'ordonner l'extradition des fugitifs soit immédiatement, soit après que le système pénal canadien en aura terminé avec eux. C'est une des centaines, voire des milliers de pétitions sur le sujet qui seront présentées à la Chambre le mois prochain.

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition certifiée par le greffier, conformément à l'article 36 du Règlement. Elle s'ajoute à celles déjà soumises par mon collègue, le député de Vancouver-Nord (M. Cook).

Elle compte 1 150 signatures, elle aussi, et les signataires demandent au gouvernement de réviser la Loi sur l'extradition pour permettre au ministre de la Justice d'ordonner l'extradition des fugitifs soit immédiatement, soit après que le système pénal canadien en aura terminé avec eux.

Les pétitionnaires prient le gouvernement de reconnaître que le Canada ne doit pas être considéré comme un refuge par des meurtriers étrangers qui cherchent à échapper aux lois de leur pays.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. C'est aujourd'hui la dernière journée dont dispose le gouvernement pour répondre aux questions pour lesquelles nous avons demandé une réponse dans les 45 jours.

Nous avons présenté un certain nombre de questions à la Chambre le 3 avril. Beaucoup sont inscrites au nom de néo-démocrates et deux ou trois, au nom de libéraux. Dans le cadre de la réforme parlementaire, le gouvernement était tenu de répondre à ces questions dans les 45 jours. Il ne l'a pas fait.

La réforme parlementaire avait justement pour but de permettre aux députés d'exiger des réponses à des questions précises. Le premier jour de séance, après quatre longs mois d'intersession, nous en avons présenté un certain nombre, très importantes pour les députés de notre parti et pour tous les Canadiens. Et voici que, 45 jours plus tard, le secrétaire parlementaire a l'audace de ne répondre à aucune.

J'estime, monsieur le Président, que nous avons donné un préavis suffisant. Maintes fois, j'ai réclamé au secrétaire parlementaire les réponses à ces questions.

Le secrétaire parlementaire a un rôle à jouer dans la réforme parlementaire. En dépit de toutes les compressions budgétaires annoncées, le gouvernement dispose encore dans les divers ministères d'un personnel suffisant pour répondre à des questions précises.

La question n° 1 du député de Mackenzie (M. Althouse) traite des projets afférents à la diversification de l'économie de l'Ouest annoncés dans la province de la Saskatchewan. Le gouvernement devrait être capable de nous renseigner là-dessus. La question n° 3, aussi inscrite